



VOTRE SANTÉ ET VOUS

Cet article a été rédigé en collaboration avec l'Agence de santé publique du Canada.

Grippe aviaire

Enjeu

Pour la plupart des Canadiens, le risque de contracter la grippe aviaire est extrêmement faible. Cependant, il demeure important de savoir comment réduire ce risque, surtout si vous voyagez dans une région touchée par la grippe aviaire.

Contexte

La grippe aviaire est une virose contagieuse qui peut affecter toutes les espèces d'oiseaux et, plus rarement, les mammifères. Il existe au moins 15 types de grippe aviaire causés par diverses souches du virus grippal A. Les oiseaux se transmettent le virus de la grippe aviaire par leurs sécrétions et leurs fientes. Certaines espèces sauvages, par exemple le canard, sont porteuses du virus et peuvent infecter d'autres oiseaux sans être malades. Toutes les espèces d'oiseaux seraient prédisposées à une infection, mais les bandes de volaille d'élevage risquent davantage d'être gravement malades et de mourir lorsqu'ils sont infectés, et les éclosions peuvent rapidement se transformer en épidémie.

Les autorités sanitaires de partout dans le monde ont toujours à l'œil l'éclosion

de grippe aviaire qui a durement frappé certains pays d'Asie en 2004. L'éclosion, qui a été causée par une souche du virus de la grippe aviaire nommée H5N1, a touché des millions de poulets et autres oiseaux. Il y a aussi eu un plus petit nombre de cas de grippe aviaire chez les humains et certaines des personnes infectées au H5N1 sont décédées.

Comment la grippe aviaire se propage-t-elle des oiseaux aux humains?

Tout au long de l'année, différentes souches du virus de la grippe aviaire circulent chez les oiseaux, mais, habituellement, le virus ne se propage pas chez les humains, à l'exception de quelques cas rares. Le mode de transmission exact du virus des oiseaux aux humains est inconnu, mais la majorité des cas de grippe aviaire chez les humains sont associés à un contact direct avec des oiseaux infectés ou leurs fientes.

La présence de la souche asiatique du virus de l'influenza aviaire H5N1 chez les oiseaux sauvages et chez la volaille a été confirmée dans plusieurs pays des régions suivantes: de l'Asie, de l'Europe,

de l'Afrique et du Moyen Orient. Même si ceci démontre la propagation géographique rapide et continue du virus, l'information reçue à ce jour nous montre que le plus grand risque chez les humains survient lorsque le virus s'installe dans les petites basses-cours familiales favorisant ainsi les possibilités continues de contact aux humains, de risque d'exposition et de manifestation de l'infection. A ce jour, presque tous les cas humains ont été liés à un contact étroit avec des volailles domestiques infectées. En tant que précaution de base, il faudrait toujours éviter le contact non nécessaire avec la volaille domestique et les oiseaux sauvages. La grippe (influenza) est une maladie respiratoire fréquente qui se propage facilement et rapidement chez les humains.

Effets de la grippe aviaire sur la santé des humains

Même si les cas de grippe aviaire chez les humains sont rares, les personnes qui contractent le virus H5N1 peuvent devenir gravement malade et même mourir. Les symptômes peuvent ressembler à ceux de l'influenza, c'est-à-dire la fièvre, la toux, les douleurs musculaires et le mal de gorge. La grippe aviaire chez les humains peut aussi provoquer des infections oculaires et des infections respiratoires graves comme une pneumonie.

À l'heure actuelle, il n'existe aucun vaccin pour protéger les gens contre la grippe aviaire. Des études suggèrent que certains médicaments antiviraux conçus pour combattre l'influenza peuvent aussi éviter aux personnes ayant contracté la grippe aviaire de devenir gravement malade.

Inquiétudes quant à une possible pandémie de grippe aviaire

Comme il a été mentionné ci-haut, le virus de la grippe aviaire ne se propage pas facilement et rapidement chez les humains. Toutefois, les virus grippaux ont la capacité de se fusionner et de former une nouvelle souche. C'est une des raisons pour lesquelles les agents de santé surveillent aussi étroitement les éclosions de grippe aviaire. Si une personne déjà atteinte de l'influenza contracte également le virus de la grippe aviaire, il est possible que les deux virus se fusionnent et forment un nouveau virus pouvant se transmettre facilement d'une personne à une autre. Cela pourrait provoquer une épidémie (ou une pandémie) mondiale de grippe. Personne ne serait immunisé contre le nouveau virus et il faudrait de quatre à six mois pour développer un vaccin.

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a avisé les pays du besoin d'accroître la surveillance et de prendre des mesures pour contrôler les éclosions de grippe aviaire. Une mesure habituelle consiste à tuer les bandes de volaille infectées ou ayant pu être exposées au virus. Par mesure de précaution, l'OMS a choisi des souches de type H5N1 pour l'élaboration d'un prototype de vaccin. Les fabricants de vaccins et les chercheurs établissent les fondements nécessaires à la mise au point d'un vaccin pour lutter contre une pandémie, mais un tel vaccin ne peut être fabriqué tant que le virus ne s'est pas manifesté. L'OMS encourage les fabricants de vaccins de partout dans le monde à travailler avec des souches de virus grippaux

pouvant provoquer une pandémie, comme le H5N1.

Réduire les risques

Il est important de voir les choses dans leur contexte. Pour la plupart des Canadiens, le risque de contracter la grippe aviaire est extrêmement faible. Par contre, le risque de contracter l'influenza est beaucoup plus élevé. La meilleure façon de se protéger et de protéger les autres contre l'influenza est de :

- se faire vacciner contre la grippe;
- se laver les mains fréquemment avec du savon et de l'eau chaude;
- rester à la maison lorsqu'on est malade.

Pour de plus amples renseignements sur la façon de réduire les risques, consultez les conseils de santé aux voyageurs relatifs à la grippe aviaire sur le site Internet de l'Agence de santé publique du Canada, dans la section Pour en savoir plus ci-dessous.

Rien ne permet présentement d'affirmer que la consommation de volaille cuite ou d'œufs cuits peut contribuer à la transmission de la grippe aviaire chez l'humain. Toutes les données obtenues jusqu'à présent indiquent qu'en faisant bien cuire la volaille et les œufs, on détruit le virus.

Bien que peu probable, la transmission du virus aux humains par suite de la consommation d'œufs ou de viande de volaille crus ou pas assez cuits ne peut être complètement exclue. Pour limiter tout risque éventuel de contamination, il faut bien faire cuire la volaille et les œufs pour éliminer la présence de virus ou de bactéries. Il faut respecter les



Grippe aviaire

mise à jour

janvier 2008

VOTRE SANTÉ ET VOUS



bonnes pratiques de manipulation des aliments, comme le lavage des mains et la séparation des produits de volaille et des œufs des autres aliments, afin d'éviter la contamination croisée. Ceci est conforme aux conseils donnés depuis longtemps par Santé Canada et par d'autres autorités sanitaires du monde entier.

Les aliments traditionnels tels que les oies et les canards sauvages sont des sources importantes de nourriture pour beaucoup de Canadiens. De plus, ils jouent souvent un rôle culturel et économique. Bien que le risque de contracter la grippe aviaire soit très faible, les chasseurs et les personnes qui cuisinent des oiseaux sauvages sont davantage à risque. Les précautions suivantes doivent donc être prises afin d'éviter toute contamination :

- ne pas manipuler ni consommer des oiseaux malades ou des oiseaux morts de cause inconnue
- bien faire cuire la viande – jusqu'à ce qu'elle atteigne une température interne d'environ 71 °C (160 °F)
- éviter le contact direct avec le sang, les excréments et les sécrétions des voies respiratoires de tout oiseau sauvage et, au besoin, retirer et laver immédiatement tout vêtement souillé
- ne pas manger, boire ou fumer en nettoyant le gibier

- porter des gants de vaisselle ou des gants en latex pour manipuler ou nettoyer le gibier
- nettoyer les gants et les vêtements et se laver les mains avec de l'eau chaude et du savon ou appliquer un nettoyant à mains à base d'alcool tout de suite après avoir fini de préparer le gibier. Nettoyer à fond les outils et les surfaces de travail souillés avec de l'eau chaude et du savon, puis désinfectez-les avec un désinfectant ménager
- tenir les jeunes enfants à l'écart pendant le nettoyage du gibier et les dissuader de jouer dans des endroits qui pourraient être contaminés par des excréments d'oiseaux sauvages
- toute personne qui devient malade pendant qu'elle manipule des oiseaux ou peu de temps après doit consulter son médecin et lui dire qu'elle a été en contact direct avec des oiseaux sauvage

Si vous voyez des oiseaux malades ou morts et pensez qu'ils pourraient être atteints, communiquez avec les responsables locaux ou provinciaux de la faune ou le Centre canadien coopératif de la santé de la faune. (Voir la section Pour en savoir plus ci-dessous.)

Rôle du gouvernement du Canada

L'Agence de santé publique du Canada continue de surveiller l'évolution de la grippe au pays et dans le monde et coordonne les activités de prévention et de contrôle de la grippe à l'échelle nationale. Depuis la crise du SRAS en mars 2003, l'Agence de santé publique du Canada a collaboré avec de nombreux partenaires, y compris des agents de santé provinciaux et territoriaux ainsi que des experts nationaux et internationaux, pour renforcer sa capacité de réagir aux futures éclosions de maladie infectieuse. Par exemple, l'ASPC a élaboré un tout nouveau plan global de préparation aux pandémies dans lequel on a établi des normes et des directives pour la réaction à l'échelle locale, l'accès prioritaire à des médicaments antiviraux, la production rapide de nouveaux vaccins pour protéger les Canadiens et les autres questions connexes.

Santé Canada, l'Agence de santé publique du Canada et l'Agence canadienne d'inspection des aliments travaillent de concert avec leurs partenaires internationaux, dont l'Organisation mondiale de la Santé et le Centre européen de prévention et de contrôle des maladies, à la surveillance des produits de volaille afin d'y détecter le virus de la grippe aviaire.

Santé Canada réglemente les vaccins au pays par le truchement d'un rigoureux processus d'homologation comprenant un examen minutieux de l'information sur l'innocuité et

l'efficacité des vaccins avant la mise sur le marché ainsi qu'un programme d'autorisation de mise en circulation des lots offrant une vérification supplémentaire des produits biologiques afin d'en assurer l'innocuité pour les humains. À titre d'organisme de réglementation, Santé Canada fait également partie intégrante du programme de vaccins antigrippaux, qui vise à offrir le plus rapidement possible à l'ensemble des Canadiens un vaccin sûr et efficace en cas de pandémie. De plus, Santé Canada continue de contribuer aux préparatifs nationaux en cas de pandémie en collaborant avec des intervenants internationaux, d'autres organismes de réglementation et les fabricants de vaccins.

Pour en savoir plus...

Pour plus d'information de l'ASPC sur la grippe aviaire :
www.phac-aspc.gc.ca/influenza/avian_f.html

Vous trouverez aussi des détails sur la grippe aviaire dans les sites Internet suivants :

Programme de surveillance de l'influenza de l'ASPC à :
www.phac-aspc.gc.ca/fluwatch/index-fra.php

Immunisation et vaccins section de l'ASPC à :
www.phac-aspc.gc.ca/im/index-fra.php

Santé de voyageurs section de l'ASPC à :
www.phac-aspc.gc.ca/tmp-pmv/index-fra.php

Maladies infectieuses section de l'ASPC à :
www.phac-aspc.gc.ca/id-mi/index-fra.php

Consultez également l'article Votre santé et vous sur la grippe à :
www.hc-sc.gc.ca/iyh-vsv/diseases-maladies/flu-grippe_f.html

Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) à :
www.inspection.gc.ca/francais/animal/heasan/disemala/avflu/avflufs.shtml

Organisation mondiale de la santé (OMS) à :
www.who.int/csr/disease/influenza
(en anglais seulement)

Centre Canadien Coopératif de la Santé de la Faune à :
wildlife1.usask.ca/fr/aiv/index.php

Vous trouverez des articles complémentaires dans le portail Votre santé et vous à :
www.santecanada.gc.ca/vsv

Vous pouvez aussi composer le 1-866-225-0709 ou le 1-800-267-1245 (sans frais) pour les malentendants.